

FICHES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION

PROGRAMME FODESA - 2004

GUIDE DE L'ANIMATEUR

Avant-propos

Le présent document est un guide conçu pour les animateurs des structures relais et les animateurs villageois opérant dans le cadre du renforcement des capacités des communautés rurales et leurs organisations. Il est produit par le volet IEC de l'Agence Nationale en collaboration avec les volets Formations des Agences Régionales de Koulikoro et de Ségou.

Ce guide est composé de différentes fiches de communication et cherche à fournir aux animateurs, les informations essentielles qui devront être communiquées aux communautés rurales partenaires lors de leurs activités d'animation et de sensibilisation.

Nous estimons que la publication de ce guide répond à un besoin crucial du Programme FODESA dont le souci est la diffusion de messages permettant d'informer les différents partenaires. Il est à noter que les messages diffusés sont des facteurs d'appropriation et d'adhésion aux objectifs du Programme et à son intervention au Mali et pour y arriver, la qualité des informations communiquées à la base est essentielle.

Il comporte huit (8) fiches différentes qui sont :

1. Cas des villages ayant fait le DP et identifié un microprojet à réaliser,
2. Cas des nouveaux villages,
3. Cas des anciens villages bénéficiaires de microprojets et sans comités de gestion,
4. Cas des anciens villages bénéficiaires de microprojets et avec comités de gestion,
5. Cas des organisations fortes,
6. Cas des organisations moyennes,
7. Cas des organisations faibles,
8. cas des comités de gestion.

Les communes, les villages et les organisations se trouvant à différents stades d'évolution, il est recommandé de recourir à ces fiches. Ces fiches contiennent des messages relatifs à différents cas (les villages, les organisations et leurs comités de gestion) que les animateurs rencontrent sur le terrain lors de leurs activités d'animation. Dans chacun des cas, ils devront modeler le contenu afin de répondre aux différentes préoccupations des partenaires ruraux.

A cet égard, l'Association Nationale pour le Développement Economique et Social en zone Sahélienne (ANDES) et la Coordination Nationale voudrions saluer l'effort de synthèse déployé par les cadres et leurs partenaires des structures prestataires pour la finalisation de ce guide.

Ensemble, le programme FODESA et ses partenaires arriverons à placer les bénéficiaires au coeur de la prise de décision.

Fiche de communication N°1

Villages ayant fait le DP et identifié un microprojet à réaliser

Introduction et Objectif

Cette fiche constitue un guide pour aider les équipes des AREG et les opérateurs chargés de la mise en œuvre du Programme de Renforcement des Capacités. Ces informations concernent les villages qui ont déjà fait leur DP et identifié leurs microprojets qui devront être réalisés avec l'appui du FODESA.

L'objectif est d'amener ces villages à comprendre leurs rôles et responsabilités dans le processus de leur développement qui passe par la formulation, la mobilisation des contributions, le cheminement des demandes d'appui et la mise en œuvre des microprojets.

I. Le moment – L'animation au niveau de ces villages doit être permanente.

II. Le contenu – L'équipe des AREG, les opérateurs relais et les animateurs villageois devront s'assurer que l'information à diffuser contient les éléments suivants :

- a) Le respect du formulaire de demandes d'appui et le lieu où l'on peut se le procurer,
- b) Le délai de dépôt des demandes,
- c) Le visa de la demande par le chef de village,
- d) Le visa de la demande par la Mairie (les villages sont informés que pour tout ce qui est du domaine de compétence de la commune, leurs demandes devront être en adéquation avec le plan de développement communal),
- e) Le lieu du dépôt des demandes est l'AREG,
- f) Formulation des demandes par les villages, les OP, leurs faïtières et les communes.
- g) Dépôt des demandes par les promoteurs,
- h) La possibilité de l'appui du FODESA pour la préparation des fiches de demandes à travers les structures de relais, les animateurs villageois, ou toute PR,
- i) L'information des promoteurs sur les lieux et périodes des sessions de formation (l'alphabétisation, les formations techniques, en Gestion et autres),
- j) Le plafond du financement en fonction du type et de l'envergure du microprojet,
- k) La possibilité de présenter un maximum de trois (3) projets dans un même village à condition que les deux autres soient des AGR et portés par les femmes ou les jeunes,
- l) Les contributions villageoises doivent accompagner les demandes,
- m) L'organisation à mettre en place pour faciliter la maîtrise d'ouvrage,
- n) Les comités de gestion, leurs rôles et responsabilités (respect de l'équité H/F),
- o) Les relations comités de gestion / organisation promotrice de MP / partenaires techniques,
- p) Les rôles et responsabilités des comités de gestion dans le suivi de l'exécution et de l'exploitation du microprojet demandé.

III. Les canaux et les outils

- a) Les communiqués radio en langues locales et au besoin en français,
- b) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des radios partenaires,
- c) Des AG, réunions d'information et d'échanges au niveau des villages,
- d) Des causeries-débats avec des groupes bien ciblés,

- e) L'élaboration et la diffusion de la Bande Dessinée sur le FODESA et ses procédures en langues locales,
- f) Les sketches, le théâtre et les affiches.

IV. Les cibles concernées –

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables des OP, les élus locaux, les opérateurs privés locaux, les Services Techniques et autres projets / programmes. Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N° 2 **Nouveaux villages**

Introduction et Objectif

Cette fiche constitue un guide pour aider les équipes des AREG et les opérateurs relais à gérer le processus d'information du public d'un nouveau village partenaire.

L'objectif est d'informer les nouveaux villages qui ont tout à savoir sur l'intervention du Programme FODESA.

I. Le moment – Les activités d'animation devront être permanentes au niveau des nouveaux villages. La périodicité et le lieu de rencontres sont à négocier avec le village.

II. Le contenu

A / Qu'est ce que le FODESA ?

- a) Les zones d'intervention, ses objectifs, sa vision, sa durée,
- b) Ses composantes et domaines d'intervention,
- c) Les cibles visées,
- d) L'approche participative du FODESA
- e) La stratégie et principes d'intervention
- f) Les Bailleurs,
- g) Le montage institutionnel,
- h) Les conditions de partenariat (les engagements du programme et ceux des communautés),

Suite activités d'animation

Le FODESA et les organisations paysannes - Pour pouvoir travailler avec les bénéficiaires promoteurs d'une action de développement, il est souhaitable qu'ils soient organisés en structures qui permettent au moins leur représentation.

- a) Les types d'organisation de base rencontrés dans les villages,
- b) Les organes de gestion d'une organisation paysanne,
- c) Le dossier constitutif,
- d) La fonctionnalité d'une organisation paysanne,
- e) Les documents de Gestion,
- f) Le système d'information au sein d'une organisation paysanne,
- g) Les relations du FODESA avec les organisations paysannes,
- h) Organisation faîtière – importance,
- i) Les rôles et responsabilités des organisations paysannes de base et les Faîtières,
- j) Association régionale – composition, constitution et mode de fonctionnement,
- k) Les relations entre les Faîtières et les associations régionales et les mairies,
- l) Les rôles et responsabilités des associations régionales et nationale,
- m) Les relations entre les associations régionales et les Mairies,
- n) Les relations entre les associations régionales et les partenaires au développement.

(Suite)

Comment accéder aux services du FODESA ?

- a) Critères d'éligibilité des villages aux services du Programme,
- b) Critères d'éligibilité des demandes d'appui,
- c) Le Diagnostic Participatif (DP) : Quand, Comment, Où, Par qui ?
- d) Les types d'investissements non réalisables par le FODESA,
- e) Quand est ce que et Par qui est formulée la demande de microprojet ?
- f) La démarche de mise en œuvre des micro-projets,
- g) Les Comités de gestion : composition, rôles et responsabilités,
- i) L'appui au choix des animateurs villageois (les critères de choix),
- j) Les rôles des animateurs villageois.

NB : A ce niveau, l'opérateur relais devra revenir plusieurs fois en cas de besoin car il n'est pas évident que les participants retiennent les informations.

Il faut aussi ouvrir les débats pour sentir les niveaux de compréhension des messages et éclaircir les points flous.

III. Les canaux et les outils

- a) Les communiqués radio en langues locales et au besoin en français,
- b) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations les mieux écouter,
- c) Des soirées d'écoute au niveau des audio thèques,
- d) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- e) Des rencontres informelles avec les groupes de femmes et de jeunes sous forme de causeris-débats,
- f) L'élaboration et la diffusion de la Bande dessinée sur le FODESA et ses procédures,
- g) La diffusion des Dépliants et de la note de présentation du Programme,
- h) Les sketches, le théâtre et les affiches,
- i) Les vidéothèques.

IV. Les cibles concernées

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les notabilités villageoises, les leaders d'opinion. Les responsables des groupes organisés, les responsables des OP formelles, les élus locaux, les opérateurs privés locaux, les ONG et Services Techniques et autres Projets / Programmes seront visés lors de séances d'animation et des rencontres d'échanges.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N°3
Anciens villages bénéficiaires de microprojets et sans comités de gestion

Introduction et Objectif

L'objectif est de communiquer toutes les informations sur la nécessité et l'importance de mettre en place des comités de gestion qui s'occuperont de l'exploitation et la gestion des infrastructures réalisées.

I. Le moment

Les informations concernent les bénéficiaires de microprojets, qui ont des Comités de Gestion provisoire ou d'autres qui n'en n'ont pas. Les informations par rapport à l'importance du Comité de Gestion seront diffusées à des moments proposés par les bénéficiaires de microprojet. Ces séances d'information seront organisées en plusieurs étapes pour que ces derniers comprennent la nécessité de mettre en place des Comités de gestion.

II. Le contenu

- a) Un bref rappel des procédures du FODESA,
- b) L'utilité d'un comité de gestion d'une réalisation,
- c) Le comité de gestion : composition, rôles et responsabilités, (respect de l'équité H/F),
- d) Les critères de choix des membres d'un comité de gestion,
- e) Les relations entre les comités de gestion et les OP,
- f) Les formations nécessaires pour les différents membres des comités de gestion,
- g) Les animations autour du microprojet, son exploitation, sa maintenance et sa gestion.

III. Les canaux et les outils

- a) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations partenaires,
- b) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- c) L'élaboration et la diffusion de la bande dessinée en langues locales,
- d) L'organisation de causeries-débats,
- e) Les visites informelles des leaders d'opinion.
- f) Les sketches, le théâtre et les affiches,
- g) Les vidéothèques,
- h) Les visites d'échanges.

IV. Les cibles concernées

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables des groupes organisés, bénéficiaires de microprojets.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N°4
Anciens villages bénéficiaires de microprojets avec comités de gestion

Introduction et Objectif

Ces informations concernent un ancien village connaissant déjà le FODESA qui devra voir le microprojet comme un début d'une longue procédure permettant de déclencher une véritable réflexion relative au développement.

L'objectif visé est de poursuivre l'information et les animations afin que les microprojets soient des déclencheurs d'une dynamique de développement durable, basé sur l'accompagnement des communautés.

I. Le moment

Les informations sur le Programme devront continuer afin de consolider les acquis au niveau des villages / OP et leur périodicité devra être négociée avec les communautés villageoises.

II. Le contenu

- a) Le comité de gestion – importance pour la bonne gestion des réalisations,
- b) Les rôles et responsabilités,
- c) Les activités menées par le comité de gestion,
- d) La tenue des documents comptables,
- e) L'organisation des réunions périodiques et la tenue de PV,
- f) L'élaboration de bilans annuels,
- g) L'accompagnement des réflexions pour initier des activités génératrices de revenus,
- h) La capacité de mobilisation des bénéficiaires et des ressources financières,
- i) La gestion, le suivi de l'exploitation et la maintenance des infrastructures,
- j) Les capacités de négociation avec les communautés pour promouvoir d'autres initiatives,
- k) Les négociations avec d'autres partenaires au développement,

III. Les canaux et les outils

- a) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations partenaires,
- b) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- c) L'élaboration et la diffusion de bandes dessinées sur le fonctionnement d'une OP,
- j) Les sketches, le théâtre et les affiches,
- d) Les vidéothèques

IV. Les cibles concernées

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables des groupes organisés, les bénéficiaires de microprojets, les responsables villageois.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N°5

Les organisations fortes

(OP forte : existence d'une reconnaissance officielle, la tenue régulière des réunions, l'existence de PV de réunions, le versement des cotisations, l'existence d'un centre d'intérêt, la bonne tenue des documents comptables, la transparence, le circuit de l'information, le renouvellement des organes dirigeants, etc.).

I. Introduction et Objectif

Les enquêtes menées par les opérateurs privés au niveau des organisations partenaires du Programme FODESA ont révélé que les OP peuvent être catégorisées en fortes, moyennes et faibles.

Les critères d'appréciation sont à discuter et varient en fonction de la compréhension de tout un chacun et du comportement des organisations. Cependant, certains critères sont indispensables pour l'appréciation des OP – reconnaissance officielle, fonctionnalité (activité génératrice de revenus et réunions statutaires), tenue des documents comptables et administratifs.

L'objectif visé est de consolider les acquis des organisations considérées comme fortes et qui devront poursuivre le dialogue entre les membres afin de mieux exploiter les réalisations et aussi d'enclencher un développement endogène.

Au FODESA, notre objectif est d'élargir l'Association Régionale en favorisant l'adhésion des OP fortes aux faïtières ou la constitution de nouvelles faïtières qui adhéreront à l'Association régionale.

II. Le moment

Ces informations devront être communiquées à chaque rencontre afin que les responsables s'approprient de la stratégie du Programme et adhèrent à la finalité qui est l'adhésion des faïtières à l'Association Régionale.

III. Le contenu

- a) Les attitudes des membres et le fonctionnement de l'organisation,
- b) Les relations d'échanges avec d'autres organisations similaires
- c) La mobilisation des ressources internes de l'organisation,
- d) La tenue de rencontres et les PV de réunions,
- e) Les types d'activités mises en œuvre,
- f) Le fonctionnement des comités de gestion et leurs rôles,
- g) La gestion transparente des fonds,
- h) La planification stratégique,
- i) la planification des activités, du budget et l'élaboration de bilan annuel,
- j) La mise en œuvre des activités et leur suivi,
- k) Les relations entre une OP et les faïtières,
 - l) L'association régionale, les faïtières existantes,
- m) Les capacités d'identifier et de promouvoir des filières porteuses,
- n) L'ouverture de l'OP aux sessions de formation et d'information,
- o) Les contacts avec les différents partenaires,
- p) L'information sur le concept de partenariat et les relations de partenariat,
- q) Les techniques de négociation avec les partenaires.

III. Les canaux et les outils

- a) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations les mieux écoutées
- b) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- c) L'élaboration et la diffusion de bandes dessinées sur le fonctionnement d'une OP,
- d) Les sketches, le théâtre et les affiches,
- e) Les vidéothèques

IV. Les principaux acteurs concernés

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables des OP fortes et leurs membres.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N°6

Les organisations moyennes

(OP moyennes : reconnues officiellement, tenue de rencontres pas régulières, documents incomplets, gestion passable des fonds, cotisations irrégulières, etc.)

I. Introduction et Objectif

Les enquêtes menées par les opérateurs privés au niveau des organisations partenaires du Programme FODESA ont révélé que les OP peuvent être catégorisées en fortes, moyennes et faibles.

Les critères d'appréciation sont à discuter et varient en fonction de la compréhension de tout un chacun et du comportement des organisations. Cependant, certains critères sont indispensables pour l'appréciation des OP - reconnaissance officielle, fonctionnalité (activité génératrice de revenus et réunions statutaires), tenue des documents comptables et administratifs

L'objectif est de sensibiliser les OP moyennes sur les activités réalisées par les OP fortes afin qu'elles puissent se hisser au même niveau.

II. Le moment

Ces informations devront être communiquées à chaque rencontre afin que les responsables s'approprient de la stratégie du Programme et adhèrent à la finalité qui est l'adhésion des faitières à l'Association Régionale.

III. Le contenu

- a) La vie associative : avantages et inconvénients,
- b) Les informations d'ordre général relatives aux formes d'organisation,
- c) La mobilisation des ressources internes de l'organisation,
- d) La tenue de rencontres et les PV de réunions,
- e) Les activités mises en œuvre par l'organisation,
- f) Le fonctionnement des organes dirigeants et leurs rôles,
- g) La gestion transparente des fonds,
- h) L'information sur le concept de partenariat et les relations de partenariat,
- i) La planification stratégique,
- j) L'élaboration de bilan annuel, la planification des activités et le budget,
- k) La mise en oeuvre des activités et leur suivi,
- l) L'information et les formations,
- m) L'information sur le concept de partenariat et les relations de partenariat,

III. Les canaux et les outils

- a) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations les mieux écoutées,
- b) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- c) L'élaboration et la diffusion de Guide sur les bonnes questions relatives au partenariat avec le FODESA.
- d) L'élaboration et la diffusion de bandes dessinées sur le fonctionnement d'une OP,
- e) Les sketches, le théâtre et les affiches,

- f) Les vidéothèques
- g) La Presse écrite.

IV. Les principaux acteurs concernés

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables de l'OP et leurs membres.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiches de communication N °7

Les organisations faibles

OP faibles – absence d'un dossier constitutif, inexistence d'organes dirigeants, inexistence de documents comptables, irrégularité dans le paiement des cotisations, absence de réunions, faible niveau d'information sur la vie associative.

I. Introduction et Objectif

Pour pouvoir travailler avec les bénéficiaires promoteurs d'une action de développement, il est souhaitable qu'ils soient organisés en structures qui permettent au moins leur représentation.

L'objectif est d'informer, d'animer et de former les OP faibles afin qu'elles définissent un centre d'intérêt et les règles de fonctionnement pour satisfaire les besoins de leurs membres.

II. Le moment

Ces informations devront être communiquées à chaque rencontre afin que les responsables s'approprient de la stratégie du Programme et adhèrent à la finalité qui est l'adhésion des faitières à l'Association Régionale.

III. Le contenu

- a) Les formes d'organisations et caractéristiques,
- b) La vie associative : avantages et exigences,
- c) L'information et la sensibilisation des membres par rapport au bon fonctionnement d'une organisation,
- d) La formation en alphabétisation et autres formations spécifiques,
- e) Les types d'activités que peuvent réaliser les différentes formes d'organisations (Textes de Lois),
- f) La mobilisation des ressources internes de l'organisation,
- g) La tenue de rencontres et les PV de réunions,
- h) La gestion des ressources et biens de l'OP,
- i) Les organes de gestion – information et formation par rapport au fonctionnement et aux rôles,
- j) La transparence dans la gestion des fonds,
- k) L'élaboration de bilan annuel et la planification des activités et le budget,
- l) La mise en oeuvre des activités et leur suivi,

III. Les canaux et les outils

- a) Des émissions radios (20 à 30 mn) au niveau des stations les mieux écoutées,
- b) Des AG d'information et d'échanges au niveau des villages,
- c) L'élaboration et la diffusion de Guide sur les bonnes questions relatives au partenariat avec le FODESA.
- d) L'élaboration et la diffusion de bandes dessinées sur le Programme et ses composantes, ses Procédures,
- e) Les sketches, le théâtre et les affiches,
- f) Les vidéothèques

IV. Les principaux acteurs concernés

Toutes les couches de la population sont concernées par ces informations. On veillera à toucher plus spécifiquement, les responsables des OP et de leurs membres.

Il est important d'apprécier la participation des femmes et des jeunes aux discussions, sinon il est fortement recommandé d'organiser des rencontres spécifiques favorisant leur information et expression.

Fiche de communication N°8

Les comités de gestion des microprojets

I. Introduction et Objectif

Ces informations permettront aux comités de gestion de microprojets de s'impliquer dans la réalisation de leur projet. Cela est important du fait que la technique ou les technologies sollicitées devront répondre à l'aspiration des promoteurs de microprojet. Ils devront maîtriser ces techniques ou technologies, connaître les normes de fonctionnement, les spécialistes pour la maintenance et les réparations, etc.).

II. Le moment

Ces informations devront être communiquées à chaque rencontre afin que les responsables s'approprient de la stratégie du Programme.

III. Le contenu

- a) La maîtrise du processus de réalisation,
- b) Les normes techniques à respecter,
- c) Les conditions d'utilisation, la garantie,
- d) L'organisation à mettre en place au besoin pour la réalisation du microprojet,
- e) Le recrutement, la formation du personnel chargé de l'exploitation et de la gestion du microprojet, en cas de besoin,
- f) Les formations nécessaires aux membres des comités de gestion,
- g) Les relations entre les comités de gestion et les organes dirigeants,
- h) Les dispositions pour la maintenance locale et la réparation,
- i) Le nom et l'adresse des partenaires techniques,
- j) Les services offerts par les partenaires techniques et administratifs.

III. Les canaux et les outils

- a) les émissions radio (20 à 30 mn) au niveau des stations les mieux écoutées,
- b) les assemblées d'information,
- c) les visites informelles et les visites d'échanges,
- d) les causeries débats,
- e) les bandes dessinées, les manuels avec des illustrations, les affiches.

IV. Les cibles concernées

Les acteurs concernés sont les bénéficiaires de microprojets, les membres des comités de gestion qui ont besoin d'informations relatives au microprojet retenu, informations qui détermineront les comportements de ces derniers par rapport à l'exploitation et la gestion de ce microprojet.

Bibliographie

Rapport de formulation N° 03/024. IFAD-MLI du 11 avril 2003 du programme Fonds de Développement en zone Sahélienne
FIDA / ROME
FAO/ ROME

Synthèse du rapport du Rapport de formulation N° 03/024. IFAD-MLI du 11 avril 2003 du programme Fonds de Développement en zone Sahélienne

Accord de Prêt entre la République du Mali et le Fonds International de Développement agricole (FIDA) – du 19 février 1999.

Rapport de la Mission d'Appui à la Constitution des associations – département de gestion des programmes ; Juin 1999.

Le Manuel des Procédures Opérationnelles – Groupe Afriturible International – septembre 2003

Différentes productions des Agences Régionales et Nationale du Programme FODESA

Programme de Promotion des Initiatives Locales - Auto-organisation - Action et développement
Christel Weller Molongua - 28 février 1998

Cheminement d'une Action de Développement – De l'identification à l'évaluation
Collection Harmattan par Etienne BEAUDOUX, Genenviève de Crombrughe, Francis Douxchamps, Marie Christine Gueneau et Mark Nieuwkerk -1992.

